## L'affaire du Chong Chon Gang au Panama Le navire nord-coréen, retenu depuis juillet 2013, a été autorisé à appareiller

## Posté par Michel Porcheron

Le navire nord-coréen retenu au Panama, le Chong Chon Gang, après avoir été intercepté en juillet dernier avec des armes cubaines non déclarées à bord a été libéré suite au paiement d'une amende d'environ 700.000 USD. Vidé de son contenu, il a été autorisé à appareiller avec l'essentiel de son équipage

«Ils viennent de payer l'amende en liquide (...) La totalité versée est de 693.333,10 dollars», a déclaré à l'AFP l'administrateur du Canal de Panama, Jorge Quijano.

«Du point de vue de l'ACP (l'administration du Canal), après avoir rempli leurs obligations, le navire est libre d'appareiller», a-il-ajouté. Selon M. Quijano, le bateau est reparti en direction de Cuba.

[Voir nos 4 articles sur cubacoop.org, du 18 juillet au 1<sup>er</sup> août 2013. Recherche avec Chong Chon Gang.]

## Découverte de 25 conteneurs

Le 10 juillet 2013, le Chong Chon Gang, en provenance de Cuba, avait été arraisonné à l'entrée du Canal de Panama après la découverte de 25 conteneurs renfermant du matériel militaire cubain de l'époque soviétique, dissimulé sous 10.000 tonnes de sacs de sucre roux, un don pour le peuple nord-coréen selon les autorités de La Hayane.

Ses 35 hommes d'équipage furent emprisonnés. Cuba révéla qu'il s'agissait de «240 tonnes d'armes défensives obsolètes, toutes fabriquées au milieu du siècle passé et qui devaient être réparées» en Corée du Nord pour ensuite être réexpédiées dans l'Île.

Mais selon les autorités panaméennes, il s'agissait d'armements pour des avions de type MIG-21, des lanceurs anti-missiles et des véhicules militaires. Le 28 janvier 2014, 32 des 35 hommes d'équipage du navire furent libérés par les autorités panaméennes. Seuls le capitaine, un officier et le secrétaire politique présent à bord lors de l'arraisonnement sont poursuivis en justice pour trafic d'armes.

## Sanction

L'ACP avait dans un premier temps sanctionné la Corée du Nord d'une amende de un million de dollars, montant revu à la baisse par la suite, pour avoir *«menacé la sécurité»* du canal et présenté *«une documentation erronée»* concernant sa cargaison. La justice panaméenne a indiqué que le sucre trouvé à bord sera mis aux enchères mais aucun détail n'a été livré sur le sort réservé aux armes.

Les autorités panaméennes avaient demandé par ailleurs aux Nations unies d'envoyer une mission pour déterminer si cette cargaison avait violé l'embargo de l'ONU sur les armes visant la Corée du nord. La mission d'experts avait séjourné en août au Panama.

On peut consulter, entre autres :

Panama: Navire nord-coréen arraisonné dans le canal (16 juillet 2013)

La Havane: Navire au Panama: Cuba revendique les armes (17 juillet )

Panama: Des MiG-21 trouvés à bord du navire nord-coréen (22 juillet ) (mp)